MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

DÉCLARATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE A L'OCCASION DU SEGMENT MINISTÉRIEL DE LA 16ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES (COP 16) DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (CNULCD) A RIYAD, ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Décembre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la République de Guinée, je remercie le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification pour l'organisation de cette 16e session de la Conférence des Parties et félicite le peuple et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite pour son accueil chaleureux et son engagement notoire.

Placée sous le thème « Notre Terre. Notre Futur. », cette rencontre revêt une importance exceptionnelle, surtout après 30 ans d'efforts collectifs depuis l'adoption de la Convention en 1994, réunissant 197 Parties engagées à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030. La Guinée, signataire en 1994 et ratificatrice en 1997, demeure résolue à honorer ses engagements.

Mesdames et Messieurs,

La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse affectent près de 40 % des terres mondiales, compromettant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. La communauté internationale s'est engagée à restaurer 1 milliard d'hectares de terres d'ici 2030. Cependant, ces engagements nécessitent une intensification des efforts, notamment via des programmes robustes de restauration et de reforestation.

En Guinée, la lutte contre la désertification est intégrée aux politiques nationales, telles que le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD). Ces efforts visent à restaurer les écosystèmes dégradés, renforcer la résilience des communautés et promouvoir une gestion durable des terres. De plus, des initiatives régionales en collaboration avec des organisations sous-régionales et internationales soutiennent ces actions, notamment la conservation des écosystèmes dans le Massif du Fouta Djallon.

Ainsi, la Guinée appelle à :

- un financement accru pour soutenir les pays en développement, en particulier pour les projets de restauration des terres ;
- le renforcement des capacités locales pour une meilleure gestion des ressources naturelles ; et
- une collaboration internationale renforcée pour atteindre les objectifs communs.

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre la désertification exige un effort mondial coordonné. Dans cet esprit, la Guinée plaide pour une plus grande synergie entre les acteurs internationaux, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises privées et les communautés locales. La protection de nos terres n'est pas seulement une nécessité écologique, mais également un impératif économique et social.

La République Guinée, conformément à la vision de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Général Mamadi DOUMBOUYA** et des orientations du Gouvernement, soutient les initiatives telles que le Partenariat pour la Neutralité de la Dégradation des Terres et encourage la mise en place de mécanismes innovants pour financer les solutions fondées sur la nature, tout en promouvant une participation active des jeunes et des femmes dans les projets locaux.

C'est pourquoi nous invitons les pays donateurs, les institutions financières internationales et les partenaires techniques à :

- renforcer leur soutien financier et technique pour accélérer les efforts des pays les plus vulnérables ;
- faciliter le transfert de technologies adaptées aux contextes locaux, en particulier dans les zones sujettes à la désertification ;
- intégrer des approches de développement durable qui répondent aux défis climatiques et aux besoins des populations rurales.

À travers ces actions, nous pouvons bâtir un avenir où nos terres deviennent une source de prospérité durable, préservant les moyens de subsistance des générations futures tout en protégeant l'environnement.

Enfin, la Guinée réitère son engagement en faveur de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification et de la neutralité en matière de dégradation des terres. Ensemble, unissons nos forces pour concrétiser la vision de « Notre Terre. Notre Futur. ».

Je vous remercie !